

## INSCRIPTIONS DIRECTES COLLEGE ET LYCEE FRANÇAIS DOMINIQUE SAVIO ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

### I. CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Le lycée scolarise les enfants issus d'un établissement public ou privé sous contrat en France ou d'un établissement à l'étranger conventionné par l'AEFE, **dans la limite des places disponibles**. Priorité aux enfants de nationalité française.

### II. LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DIRECTE

#### Documents communs pour les demandes d'inscription au collège et au lycée :

- Fiche d'inscription (avec formulaire du droit à l'image + autorisation de sortie pour les lycéens et formulaire AEFE) dûment complétée et signée (**À télécharger sur notre site internet**) ;
- Lettre motivant la demande d'inscription + **plan de localisation du domicile** ;
- Justificatif d'autorité parentale pour les tuteurs légaux autres que les parents ;
- En cas de divorce : copie de la décision de justice ;
- EXEAT (certificat de radiation)** de l'établissement précédent ;
- Dossier scolaire : bulletins scolaires de l'année en cours et des 2 dernières années ;
- Avis de Passage** : bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre comportant la décision d'orientation (à transmettre dès la fin du conseil de classe pour une rentrée en septembre) et copie de la fiche de dialogue ;
- 3 photos d'identité ;
- Dossier médical d'urgence, complété et signé (**À télécharger sur notre site internet**) ;
- Copie des pages des vaccinations obligatoires du carnet de santé + fièvre jaune ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile chef de famille (souscrite au Cameroun) ;

#### **Elèves de nationalité française** :

- Extrait d'acte de naissance ;
- Copie livret de famille ;
- Copie pièce d'identité, justifiant de sa nationalité (passeport, CNI,...) + Carte consulaire.

#### **Elèves des autres nationalités** :

- Copie d'acte de naissance + copie pièce d'identité à jour;

#### Documents supplémentaires pour les demandes d'inscription en Terminale :

- Livret scolaire;
- Relevé de notes des épreuves anticipées;
- Relevé de notes du baccalauréat pour les demandes de redoublement en Terminale (*après accord de notre chef d'établissement*).

**Droits de 1<sup>ère</sup> inscription :**

- Certificat d'admission :** délivré par le service financier, après dépôt complet du dossier d'inscription et règlement des droits de 1<sup>ère</sup> inscription soit : **300 000 FCFA** ou 457,35€,
  - Par chèque à l'ordre de : **APE EFDS GI** ;
  - Par Carte Bleue ;
  - Sur présentation du bordereau de versement des espèces sur le compte de l'APE EFDS GI.

<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>			
<b>(Uniquement pour le versement d'espèces)</b>			
<b>BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES (SGBC – BONANJO)</b>			
<b>TITULAIRE COMPTE : APE EFDS GI</b>			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE
<b>10003</b>	<b>00100</b>	<b>05000339587</b>	<b>56</b>

Attention : Les droits de 1<sup>ère</sup> inscription ne sont pas remboursables.

**⚠ Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

**Manuels et fournitures scolaires :**

Les manuels et les fournitures scolaires sont à la charge des familles. Les listes seront disponibles sur notre site internet à partir du mois de juin.

**Frais de scolarité et d'examens – Conditions de règlement :**

- **Droits de réinscription :** 76,22 €/ enfant (50 000frs)

	<b>Français</b>		<b>Camerounais</b>		<b>Etrangers Tiers</b>	
	<i>Euro</i>	<i>Fcfa(*)</i>	<i>Euro</i>	<i>Fcfa(*)</i>	<i>Euro</i>	<i>Fcfa(*)</i>
<b>Pré-élémentaire et Élémentaire</b>	2 942.27	<b>1 930 000</b>	4 024.65	<b>2 640 000</b>	4 512.49	<b>2 960 000</b>
<b>1<sup>er</sup> cycle (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>)</b>	4 131.37	<b>2 710 000</b>	5 808.31	<b>3 810 000</b>	6 479.08	<b>4 250 000</b>
<b>2<sup>ème</sup> cycle (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale)</b>	4 489.62	<b>2 945 000</b>	6 341.88	<b>4 160 000</b>	7 035.52	<b>4 615 000</b>

- **Frais d'examens :**
  - Frais d'inscription au D. N. B. : 104,12 € soit 68 300 F CFA
  - Frais d'inscription aux Epreuves Anticipées : 121,44 € soit 79 600 F CFA
  - Frais d'inscription au baccalauréat : 199,71 € soit 131 000 F CFA
- **Réduction «famille nombreuse» :** à partir du 3<sup>ème</sup> enfant, scolarisé à D. Savio.
- **Conditions de règlement :** En conformité avec les décisions prises par le conseil de gestion, les frais de scolarité sont appelés en deux tranches (40% de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 février de l'année N+1). Le non-respect de ces règles entraîne la radiation de l'élève.
- **Bourse scolaire :** Pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala – service social.

**(\*) 1€ = 655,957 FCFA.**